REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

NUMÉRO SPÉCIAL 6, OCTOBRE 2026

L'AFRIQUE CONTEMPORAINE À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS CULTURELLES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES (I)

Adéchinan David ADÉKAMBI, Akoye Massa ZOUMANIGUI, Gaoussou DIAKITÉ, Antoine-Beauvard ZANGA, Suzy Victoire OVA BENGONO, Bassirou THIAW, Poliny NDONG BEKA II, Paul KABRE, Serigne SYLLA, Ibrahima BAO, Hugues EDIK, Stanislas FRENKIEL, Williams NUYTENS, Willibroad DZE-NGWA, Zié Adama OUATTARA, Affoua Toutouwa Marie ADOU, Guianmin Rita Grâce GOUANOU, Aristide OWONO ESSONO, MAWUSSE KOSSI DAH, N'GBANSONHFI SADJI GBANDEY, ADZEODA YAWO HOLU, AMATH FALL, FRANCIS YAO KOUAMÉ, Yacoubou ALOU, Ibrahim IDDRISU, Kouamé Narcisse YAO, Laurent N'Dri KOUAKOU, Kouadio Félix ATTOUNGBRE, Rahim MOKTAR & Albert DJAKBA

© REVUE HYBRIDES (RALSH), OCTOBRE 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides (RALSH)
MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides (RALSH)
NUMERO SPECIAL 6, OCTOBRE 2026
L'Afrique contemporaine à l'épreuve des mutations culturelles, sociales et éducatives
PUBLIE LE : 31/10/2026
URL site web: https://revuehybrides.org/num-special-06-octobre-2026/
DOI: https://doi.org/10.5281/zenodo.23716434

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com
impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

REVUE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle (Décembre/Mai) & des Hors-série (numéaux spéciaux)
Éditée par l'Association PEA2 Cameroun (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : **Gislain ESSOME**, Diplômé de l'Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

Dr. Alain DJARSOUMNA, M. ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES , UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUANGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUANDJINOU** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Benin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Bertin NGUEFACK (**Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Fridolin OMGBA OWONO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México),

Karima ZEROUALI (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Camerún), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoulkoufoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1} **1**

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE **1**

Le ãblawo : analyse pragmatique et ethnolinguistique d'un chant-plaidoyer en seuil de circoncision maninka *2*

The ãblawo: A Pragmatic and Ethnolinguistic Analysis of a Plea-Song on the Threshold of Maninka Circumcision *2*

Adéchinan David ADÉKAMBI **2**

Akoye Massa ZOUMANIGUI **2**

Gaoussou DIAKITÉ **2**

Le label « Lions Indomptables » comme référentiel de légitimation dans le discours présidentiel camerounais *19*

The "Indomitable Lions" Label as a Legitimation Referent in Cameroonian Presidential Discourse *19*

Antoine-Beauvard ZANGA **19**

Étude comparative de la traduction humaine (2015) et des traductions générées par l'IA (2026) des socioculturèmes dans Americanah (2013) de Chimamanda Ngozi Adichie *34*

A Comparative Study of the Human Translation (2015) and AI-Generated Translations (2026) of Sociocultural References in Americanah (2013) by Chimamanda Ngozi Adichie *34*

Suzy Victoire OVA BENGONO **34**

La dualidad de los roles femeninos en Cien años de soledad (1982) y Crónica de una muerte anunciada (1981) de Gabriel García Márquez *51*

The duality of female roles in One Hundred Years of Solitude (1982) and Chronicle of a Death Foretold (1981) by Gabriel García Márquez *51*

Bassirou THIAW **51**

An Ecocritical Study of Thomas Mofolo's Chaka (1925) as a Romantic Novel *64*

Étude écocritique du roman romantique Chaka (1925) de Thomas Mofolo *64*

Yacoubou ALOU **64**

Ibrahim IDDRISU **64**

{SECTION 2} **78**

SCIENCES HUMAINES **78**

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir *79*

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics *79*

Poliny NDONG BEKA II **79**

Place de la femme dans la justice coutumière chez les Moose dans la commune de Koudougou *93*

The role of women in customary justice among the moose in the municipality of Koudougou 93

Paul KABRE.....93

num. spécial 06 (octobre 2026).....111

Usages et adoption du paiement électronique dans les pratiques commerciales informelles au Sénégal 111

Uses and adoption of electronic payment in informal commercial practices in Senegal 111

Serigne SYLLA 111

Ibrahima BAO 111

De l'héritage colonial à l'imaginaire migratoire : les ressorts culturels des défections sportives camerounaises lors des compétitions en Occident (1991-2022).....122

From colonial legacy to the migration narrative: the cultural drivers behind Cameroonian athletes' defections during competitions in the West (1991-2022) 122

Hugues EDIK.....122

Stanislas FRENKIEL 122

Williams NUYTENS.....122

Willibroad DZE-NGWA.....122

Contraintes dans la prise en charge de l'Insuffisance Rénale Chronique à Bouaké 141

Constraints in the treatment of Chronic Kidney Disease in Bouaké.....141

Zié Adama OUATTARA 141

Affoua Toutouwa Marie ADOU 141

Guianmin Rita Grâce GOUANOU.....141

Validation psychométrique de l'échelle de conflit travail-famille de Carlson, Kacmar et Williams (2000) chez le personnel soignant togolais : analyses exploratoire et confirmatoire d'une structure à quatre facteurs 153

Psychometric validation of Carlson, Kacmar and Williams's (2000) work-family conflict scale among Togolese healthcare workers: exploratory and confirmatory analyses of a four-factor structure 153

Mathêvi Déo-Francisco ATTIGLAH.....153

Pazambadi KAZIMNA 153

Emmanuel Kant et la mystification d'une moralisation excessive : Réflexions autour de la nature illusoire des actions moralement désintéressées 174

Immanuel Kant and the mystification of excessive moralization. Reflections on the illusory nature of morally disinterested actions.....174

Aristide OWONO ESSONO.....174

Analyse des correspondances intergénérationnelles de métiers chez des travailleurs togolais 187

Analysis of Intergenerational Occupational Patterns Among Togolese Workers.....187

Mawussé Kossi DAH.....187

N'Gbansonhfi Sadji GBANDEY **187**

Adzéoda Yawo HOLU **187**

L'aide extérieure, un instrument de la politique industrielle ivoirienne (1960-1990) *201*

Foreign Aid: An Instrument of Ivorian Industrial Policy (1960–1990) *201*

Kouamé Narcisse YAO **201**

Laurent N'Dri KOUAKOU **201**

{SECTION 3} **217**

SCIENCES DE L'ÉDUCATION **217**

Fracture numérique structurelle en contexte scolaire sénégalais : stratification des trois niveaux et conditions du franchissement pédagogique dans deux établissements pilotes de l'Académie de Tambacounda *218*

Structural digital divide in Senegalese school contexts: stratification of three levels and conditions for pedagogical progression in two pilot schools of the Tambacounda Academy *218*

Amath FALL **218**

Parcours post-carcéral et réinsertion sociale des adolescents ex-détenus de l'Extrême-Nord Cameroun : une lecture par la théorie de la stigmatisation de Goffman *240*

Post-carceral pathway and social reintegration of adolescent former detainees in Cameroon's Far North: a reading through Goffman's stigma theory *240*

Rahim MOKTAR **240**

Albert DJAKBA **240**

{SECTION 4} **253**

ARTS **253**

La musicalisation de l'exploitation des ressources naturelles à travers le reggae d'Alpha Blondy et Tiken Jah Fakoly *254*

The Musicalization of Natural Resource Exploitation Through the Reggae of Alpha Blondy and Tiken Jah FakolyTitre anglais *254*

Francis Yao KOUAMÉ **254**

Réseaux sociaux numériques et promotion des œuvres musicales : étude de l'impact sur la carrière professionnelle des artistes ivoiriens *266*

Digital social networks and the promotion of musical works: a study of the impact on the professional careers of ivorian artists *266*

Kouadio Félix ATTOUNGBRE **266**

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
CC BY
NUM. SPÉCIAL 06 (OCTOBRE 2026)

L'insécurité frontalière en Afrique de l'Ouest à l'épreuve des trafics illicites : acteurs, territoires et rapports de pouvoir

Border insecurity in West Africa in the face of illicit trafficking : actors, territories and power dynamics

Poliny NDONG BEKA II
Université Omar Bongo, Gabon
Email : poliny25@hotmail.com
Orcid id : https://orcid.org/0000-0001-6679-7348

Résumé : Les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest connaissent une insécurité croissante alimentée par les trafics illicites transnationaux. Lesquelles sont favorisées par la porosité des frontières et la faiblesse de la gouvernance. Malgré de nombreux travaux sur la sécurité régionale, les dynamiques territoriales et géopolitiques de ces trafics restent encore insuffisamment analysées. Cette étude vise à comprendre les mécanismes qui structurent ces activités et leurs effets sur les espaces frontaliers. Elle s'appuie sur une approche qualitative fondée sur l'analyse de la littérature scientifique et de données secondaires. Les résultats mettent en évidence l'existence de corridors transnationaux, l'imbrication entre des réseaux criminels et des économies locales, mais aussi d'une recomposition des rapports de pouvoir au détriment de l'État. Notre étude conclut à la nécessité de renforcer la coopération régionale et les dispositifs de gouvernance transfrontalière.
Mots-clé : Insécurité frontalière, Trafics illicites, Acteurs, Territoires, Rapport de pouvoir, Afrique de l'Ouest.

Abstract : Border areas in West Africa are experiencing growing insecurity fuelled by transnational illicit trafficking. This is facilitated by porous borders and weak governance. Despite extensive research on regional security, the territorial and geopolitical dynamics of these trafficking activities remain insufficiently analysed. This study aims to understand the mechanisms underpinning these activities and their effects on border areas. It adopts a qualitative approach based on an analysis of the academic literature and secondary data. The findings highlight the existence of transnational corridors, the intertwining of criminal networks and local economies, and a shift in power relations to the detriment of the state. Our study concludes that there is a need to strengthen regional cooperation and cross-border governance mechanisms.
Keywords : Border insecurity ; Illicit trafficking ; Actors ; Territories ; Power relations ; West Africa.

Reçu le : 30/05/2026 ● **Publié le :** 31/10/2026

Introduction

Les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest connaissent depuis plusieurs décennies une dégradation de leur situation sécuritaire. En effet, ces marges, longtemps considérées comme de simples périphéries territoriales (Igué Ogunsola, 1989, p. 12), sont devenues des lieux privilégiés de circulation de flux illicites, notamment des drogues, des armes légères, des médicaments contrefaits, des ressources naturelles et de diverses marchandises de contrebande. La porosité des frontières, la faiblesse des capacités de contrôle des États, la précarité socio-économique des populations frontalières et l'essor de réseaux criminels transnationaux favorisent le développement de ces activités illicites. Ces différents facteurs contribuent à fragiliser la sécurité régionale (Foucher, 2014, p. 17 ; Fall, 2024, p. 11).

Ce phénomène a suscité un intérêt de la communauté scientifique. Plusieurs travaux ont mis en évidence l'ampleur des trafics transfrontaliers (ONUDC, 2013, p. 6), alors que d'autres

ont analysé les frontières africaines sous l'angle de leur construction politique, de leur gouvernance ou des mobilités qu'elles génèrent (Bennafla, 2002, p. 41, 2002b, p. 136, 2014, p. 1341 ; Rosière, 2001, p. 37). Cependant, ces recherches abordent généralement les trafics comme des phénomènes criminels ou sécuritaires, sans véritablement analyser les mécanismes spatiaux qui organisent leur déploiement ni les transformations territoriales qu'ils produisent dans les espaces frontaliers. Cette faiblesse limite la compréhension des liens entre l'organisation des territoires frontaliers, la circulation des réseaux criminels et la production de l'insécurité.

Dans cette perspective, cet article s'inscrit dans une approche de géographie politique qui considère les espaces frontaliers comme des territoires en permanente recomposition, où interagissent les États, les populations locales et les acteurs criminels (Rosière, 2001, p. 37). Dès lors, notre réflexion cherche à répondre à la question suivante : comment les activités transfrontalières illicites participent-elles à la production et à la diffusion de l'insécurité dans les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest ? Elle repose sur les hypothèses selon lesquelles la faiblesse du contrôle étatique et les limites de la gouvernance frontalière favorisent l'implantation des réseaux criminels transnationaux et d'autre part, la marginalisation socio-économique des espaces périphériques (Igué Ogunsola, 1989, p. 601) favorise l'intégration de certaines populations locales dans les économies illicites qui deviennent des sources alternatives de revenus (Ndong Beka II, 2018, p. 201). En conséquence, l'objectif de cette étude est d'analyser les mécanismes territoriaux et géopolitiques par lesquels les activités transfrontalières illicites participent à la production de l'insécurité dans les espaces ouest-africains. Plus particulièrement, elle vise à identifier les principaux facteurs territoriaux, économiques et institutionnels qui favorisent le développement des trafics illicites. Mais aussi à analyser l'organisation spatiale des réseaux criminels à travers les corridors, les routes et les points de passages stratégiques. Enfin, à examiner les interactions entre les acteurs étatiques, les populations locales et les organisations criminelles. L'atteinte de ces objectifs fait appel à un corpus constitué de publications scientifiques, de rapports produits par des organisations internationales et régionales (Organisation des Nations Unies, Union Africaine (UA), CEDEAO[1], OCDE[2]), ainsi que des données secondaires relatives aux trafics illicites et aux dynamiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Le recours à ce corpus se justifie par la nature transnationale du phénomène étudié. En effet, cette nature notamment illégale rend difficile la collecte des données primaires exhaustive et nécessite la confrontation de source provenant de plusieurs institutions spécialisées. L'approche méthodologique adoptée est une démarche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. Les données ont été sélectionnées selon leur pertinence scientifique, leur fiabilité et leur complémentarité. Par la suite, elles ont été soumises à une analyse thématique visant à mettre en évidence les formes de trafics, les logiques spatiales de leur organisation et leurs effets sur les territoires frontaliers. Cette approche permet d'appréhender les trafics illicites non seulement comme des activités criminelles, mais aussi comme des processus géographiques qui participent à la recomposition des espaces frontaliers. Après le cadre général et méthodologique, la présentation des résultats portera sur les logiques favorisant le développement des activités illicites dans les espaces frontaliers, d'autre part, l'organisation spatiale des trafics à travers les réseaux et leurs effets sur la gouvernance des frontières et enfin, sur les rapports de pouvoir et l'insécurité régionale.

1. Méthodes

1.1. Présentation de l'espace d'étude

[1] Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest.
[2] Organisation de Coopération et de Développement Économique

La définition de l'Afrique de l'Ouest varie selon les perspectives adoptées. Si l'approche géographique renvoie à l'ouest du continent africain (Mareï & Richard, 2020, p. 233), les approches historique et géopolitique proposent une délimitation plus précise, du Sénégal jusqu'à la ligne frontalière séparant le Niger et le Nigeria du Tchad et du Cameroun (Mareï & Richard, 2020, p. 233). Néanmoins, c'est la définition institutionnelle, fondée sur la Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Toure, 2016, p.34) (Figure 1) et incluant la Mauritanie selon l'Organisation des Nations Unies (ONU) (ONUDC, 2014, p. 3), qui paraît la plus pertinente. Cette dernière définition constitue le cadre spatial retenu pour analyser les dynamiques d'insécurité et de trafics illicites transfrontaliers.

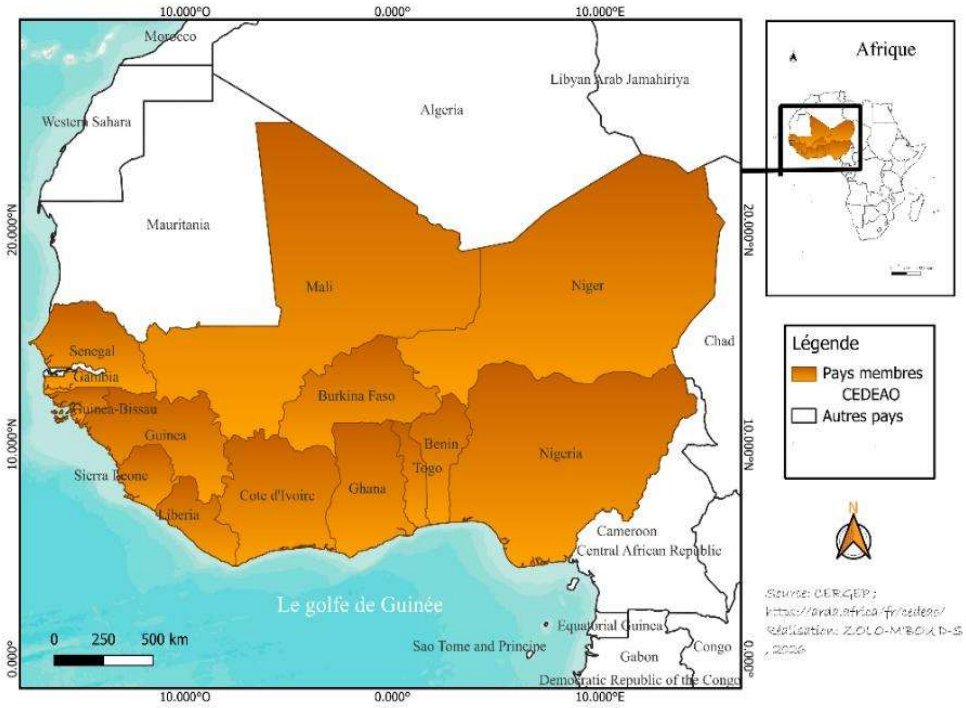

Figure 1. Représentation politique de l'espace ouest-africain (Source : CERGEP ; https ://arda.africa/fr/cedeao/)

1.2. Collecte des données

Dans le cadre de cette étude, les données ont été recueillies à partir de plusieurs types de sources afin de croiser les informations et de mieux comprendre les dynamiques de la criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Le corpus documentaire comprend des articles scientifiques, des ouvrages, des mémoires et des thèses, complétés par des rapports réalisés par les Nations Unies, l'Office des Nations Unies contre le Crime et la Drogue (ONUDC), l'UA et la CEDEAO. Des sources médiatiques ont également été mobilisées, notamment celles de Radio France Internationale (RFI), France 24, Africa 24, TV-5 Monde et Jeune Afrique. La recherche documentaire a été menée dans plusieurs centres de documentation, particulièrement les bibliothèques universitaires Omar Bongo de Libreville, Paris-Nanterre et Paris 8, le Centre d'Études et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP), le Campus Condorcet d'Aubervilliers et l'Institut Français de Libreville. Elle a également été complétée par la consultation de ressources disponible en ligne sur les plateformes Cairn, Erudit, SUDOC et les Classiques des sciences sociales. Les documents retenus ont été sélectionnés selon leur pertinence par rapport au sujet, leur fiabilité et leur capacité à renseigner les formes, les acteurs et les espaces des activités transfrontalières illicites. Les informations recueillies ont ensuite été classées par thèmes et par types de trafics

afin de faciliter leur comparaison et leur analyse. Cette démarche qualitative a permis de mettre en évidence les principales formes d'activités illicites, les espaces concernés et les facteurs favorisant leur développement.

3. Résultats

L'analyse montre que les espaces frontaliers ouest-africains, bien que marginalisés à l'échelle nationale, occupent une place importante dans les échanges régionaux et internationaux. Ces territoires concentrent différents trafics illicites (drogues, médicaments contrefaits, armes) qui circulent à travers des routes et des corridors transnationaux. Les résultats mettent en évidence l'implication de réseaux criminels, d'intermédiaires et de certaines populations locales. Ils montrent également que les trafics s'organisent différemment selon les territoires et les produits concernés. Trois principaux résultats se dégagent : les facteurs favorisant les trafics, l'organisation spatiale des réseaux et leurs effets sur les espaces et les acteurs frontaliers.

3.1. Les espaces frontaliers ouest-africains : des territoires propices aux activités illicites

En Afrique de l'Ouest, les espaces frontaliers sont caractérisés par une situation socio-économique fragile par rapport à celle des centres urbains. En effet, les niveaux de pauvreté, de chômage et d'exclusion y sont généralement plus élevés (Fall & Sy, 2003, p. 12). Cela s'explique par la concentration des investissements et des services publics dans les capitales et les principaux centres urbains, au détriment des périphéries. À cet effet, Karine Bennafla (2002, p. 132) souligne que ces territoires restent ainsi partiellement intégrés aux économies nationales. La région du Liptako-Gourma, située entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, certaines zones rurales de Guinée-Bissau et les États septentrionaux du Nigeria illustrent cette situation de périphérisation territoriale (Bouju, 2020, p. 74 ; France 24, 2019, 2025 ; OCDE, 2021, p. 5). Dans ces espaces où les possibilités d'emplois restent limitées, les activités illicites peuvent représenter pour une partie de la population, une source d'alternative de revenus. Les réseaux criminels profitent de ces faiblesses pour recruter des intermédiaires, des transporteurs ou des revendeurs locaux (Champeyrache, 2019, p. 71, 2025, p. 84).

La fragilité économique est renforcée par une présence institutionnelle souvent limitée. En effet, les États ne disposent pas de moyens humains et matériels suffisants pour assurer une surveillance continue de territoires frontaliers particulièrement vastes (Carson, 2010, p. 27). Ce fait est observée au Mali, au Niger et au Burkina Faso, où les capacités de contrôle des frontières restent limitées (Ouedraogo, 2024, p. 324). La faible présence étatique ne concerne pas seulement l'aspect sécuritaire. Elle se manifeste aussi par un accès limité aux services publics, à l'administration et à la justice. Dans certains cas, la corruption de certains agents chargés du contrôle facilite également la circulation des marchandises illicites (Blundo & Sardan, 2001, p. 17). En Guinée-Bissau, des situations de collusion entre certains acteurs locaux et des réseaux criminels ont notamment été rapportées (France 24, 2025).

Cependant, la frontière ne constitue pas seulement un espace de contrôle pour les États. Pour les populations locales qui y vivent, elle représente aussi un espace de vie, de mobilité et d'échanges économiques et sociaux (Hamez, 2015, p. 129). Les mobilités transfrontalières répondent à des besoins familiaux, commerciaux et culturels et reposent souvent sur des relations anciennes entre communautés voisines (Bennafla, 2002, p. 201 ; Ndong Beka II, 2018, p. 261). Ce phénomène se justifie parce que les frontières héritées de la période coloniale ont séparé des populations qui partageaient auparavant des espaces économiques et culturels communs (Foucher, 2014, 21). Cette intégration sociale des espaces frontaliers facilite les échanges et rend parfois difficile la distinction entre les activités formelles, informelles et illicites.

Les marchés transfrontaliers occupent une place importante dans ces échanges. Ils constituent des lieux de circulation des personnes et des marchandises et favorisent la création de réseaux entre des acteurs situés de part et d'autre des frontières (Nassa, 2005, p. 102 ; Igué Ogunsola & Zinsou-Klassou, 2010, p. 90 ; Koné, 2015, p. 271). D'autre part, ils peuvent aussi servir de points de commercialisation ou de couverture à certaines activités illicites (Bennafla, 2003, p. 141 ; Ndong Beka II, 2018, p. 207). Le marché de Kano, au Nigeria, est ainsi associé à des réseaux de circulation d'armes légères et de médicaments contrefaits (ONUDC, 2013, p. 9), tandis que celui de Gao au Mali, s'est inscrit dans des réseaux de trafics de drogues, d'armes et de migrants (Retaillé & Walther, 2013, p. 608). La frontière bénino-nigeriane illustre également l'importance des économies informelles à travers le commerce de carburant, nommé localement « *Kpayo* » (Koné, 2015, p. 86).

En définitive les facteurs suivants : précarité socio-économique, faible présence institutionnelle, intensité des mobilités et importance des économies informelles se combinent dans les espaces frontaliers ouest-africains. Ces caractéristiques créent un environnement favorable à l'implantation et à la circulation des activités illicites, sans pour autant signifier que les populations frontalières y participent systématiquement. Dès lors, les trafics s'inscrivent donc dans des territoires où se superposent des activités légales, informelles et clandestines. Cette configuration conduit à examiner, dans le deuxième axe, la manière dont les trafics s'organisent spatialement à travers les réseaux et les corridors transnationaux.

3.2. Les trafics illicites en Afrique de l'Ouest entre logiques spatiales et structuration des réseaux criminels

L'analyse montre que les trafics illicites en Afrique de l'Ouest s'organisent selon des logiques spatiales qui dépassent les frontières nationales. Depuis les années 1990, et plus particulièrement depuis les années 2000, cette région est devenue un espace important de transit et de redistribution de plusieurs produits illicites, comme les drogues, les médicaments contrefaits et les armes légères de petits calibres (ALPC) (Labrousse et al., 2008, p. 12 ; ONUDC, 2025, p. 7). Cette évolution s'explique principalement par la position géographique de l'Ouest entre les zones de production sud-américaines et les marchés européens (Figure 3), mais aussi par l'existence de routes commerciales anciennes et de frontières difficiles à contrôler. Les principaux flux empruntent ainsi les façades maritimes (Figure 3), les ports et les corridors terrestres reliant les pays côtiers aux espaces sahéliens (Figure 2).

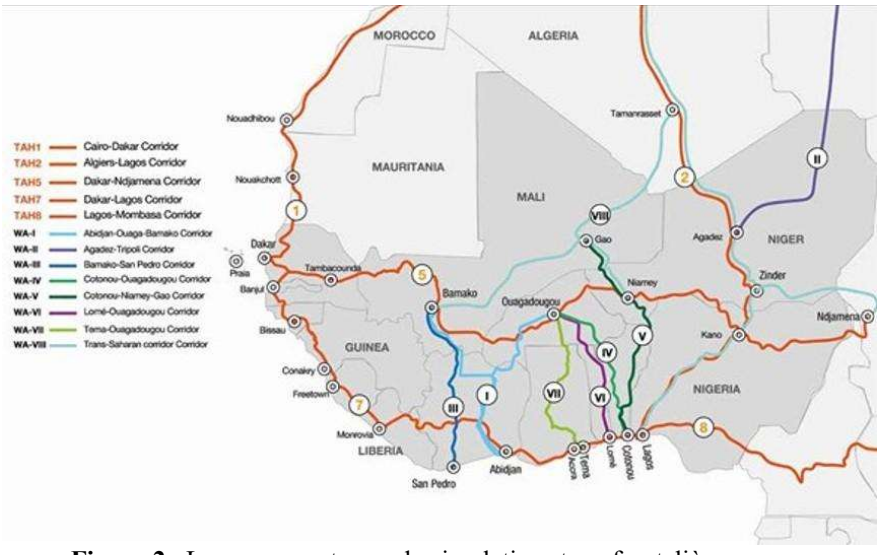

Figure 2 . Les espaces et axes de circulations transfrontalières
(Source :http://afdb.org/sites/default/files/documents/publications/cross-birder-road-corridors_web).

Le trafic de drogue est l'illustration de cette organisation spatiale et en réseaux (Figure 3). La façade atlantique, surtout entre la Guinée-Bissau et le Ghana, constitue un espace important d'entrée des stupéfiants, tandis que des pays comme le Nigeria et la Côte d'Ivoire jouent un rôle dans leur redistribution régionale (Cesoni, 1992, p. 651 ; Labrousse et al., 2008, p. 9). À partir de ces espaces, certains flux se dirigent vers les corridors transsahariens reliant le Mali, le Niger à l'Afrique du Nord, avant de rejoindre les marchés européens (Scheele, 2009, p. 83) (Figure 2 et 3). Cette organisation en plusieurs étapes montre que les trafics reposent sur des réseaux capables de modifier leurs itinéraires en fonction des contrôles et des opportunités offertes par les territoires. L'opération dite « *Spaghetti Connection* », en juin 2019, est une illustration concrète de cette organisation à plusieurs échelles (RFI, 2019). Autrement, cette affaire a révélé l'existence d'un réseau lié à la Ndrangheta, qui acheminait de la cocaïne depuis le Brésil vers la Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire de sociétés-écrans. Ce réseau impliquait des acteurs répartis entre l'Amérique latine, la Côte d'Ivoire et l'Europe. Ainsi, l'Afrique de l'Ouest apparaît à la fois comme un espace de transit, mais aussi comme un marché de consommation en expansion (Figure 3), avec par exemple la circulation du cannabis, du « *Tramadol*[3] » et de nouvelles substances telles que le « *Kush*[4] » ou le « *Kadhafi*[5] » (Le Monde Afrique & AFP, 2025, p. 1).

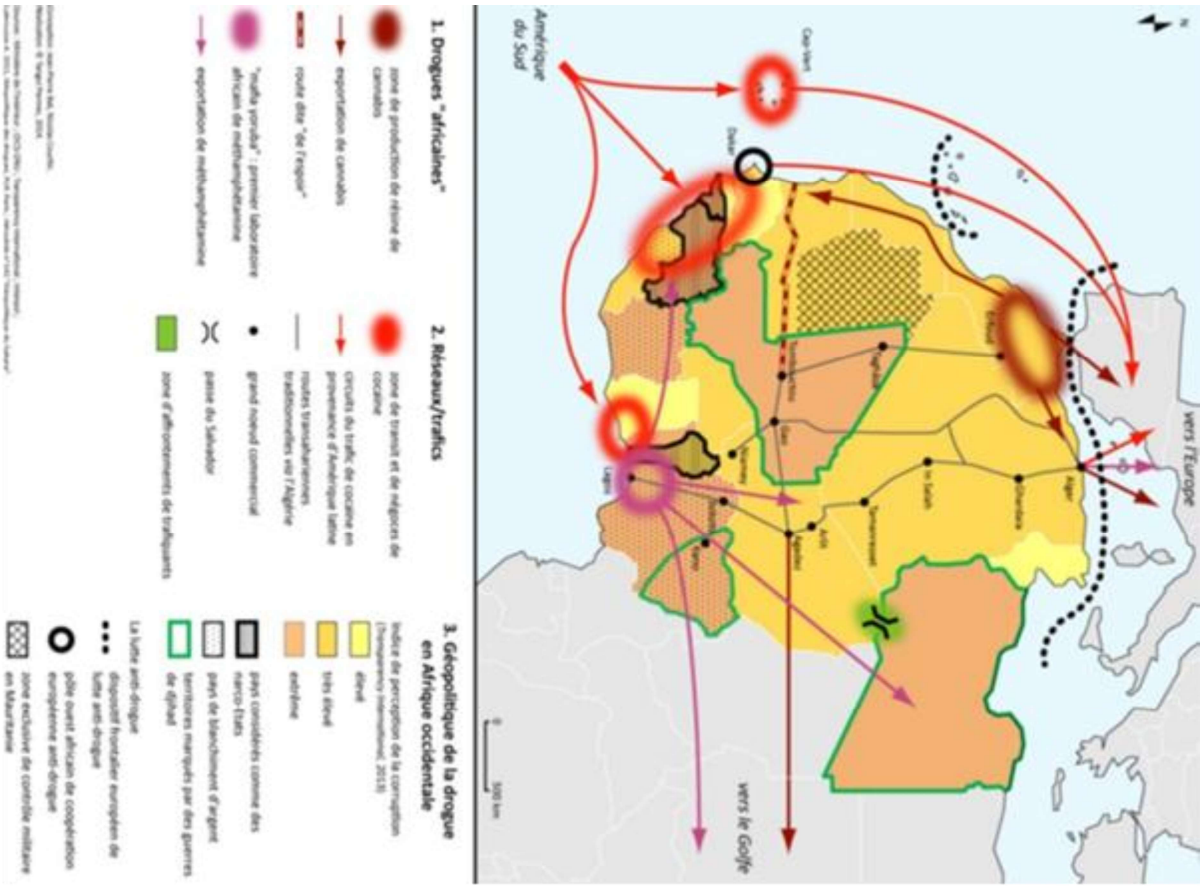

Figure 3. Réseaux et territoires de la drogue en Afrique de l'Ouest (Source : Bat, 2014).

La circulation des médicaments contrefaits suit également des itinéraires reliant les ports, les grandes villes et les espaces frontaliers. Le port de Conakry, en Guinée, constitue un des points d'entrée pour des produits médicaux importés d'Asie et ensuite distribués dans plusieurs

[3] C'est un antalgique (substance calmant la douleur) qui appartient à la classe des opioïdes.
[4] C'est une drogue synthétique dérivée du cannabis qui se consomme en fumée, mélangée à du tabac.
[5] C'est un mélange de tramadol et d'alcool.

marchés africains (RFI & Valade, 2025, p. 1) (Figure 4). Les différences de réglementation entre les États, les limites des dispositifs de contrôle et l'existence de circuits commerciaux informels facilitent leur diffusion (Berger & Kane, 2023, p. 3 ; Berthaud-Clair, 2023, p. 1). Les marchés et les réseaux de distribution locaux assurent ensuite la circulation de ces produits vers les zones où la demande est importante. En somme, la contrebande de médicaments repose sur une combinaison entre les flux internationaux, les réseaux commerciaux et les pratiques informelles locales.

Figure 4. Circuit de circulation de médicaments de contrebandes depuis la Guinée **(**Source : Berthaud-Clair, 2023).

Le trafic des ALPC présente une organisation spatiale différente. Toutefois, elle repose sur des mécanismes comparables. Les zones frontalières du Sahel occupent une place majeure dans ces circuits à cause de leur étendue, de leur faible surveillance et de la présence de groupes armés (Figure 5). La zone des « trois frontières », entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, est à cet égard un espace particulièrement concerné (Hamdaoui, 2020, p. 33). D'autres stocks issus des conflits du Liberia et de la Sierra Leone continuent aussi d'alimenter certains circuits clandestins (Marchal et al., 2002, p. 8). Ces différents flux montrent que les trafics d'armes s'inscrivent dans des espaces marqués par la présence de groupes armés, les conflits et la faiblesse des dispositifs sécuritaires frontaliers.

Figure 5. Flux d'armes à feu en Afrique de l'Ouest **(**Source : ONUDC, 2013).

Au-delà des itinéraires, l'analyse met en évidence une organisation des trafics autour de réseaux criminels transnationaux. Ceux-ci coordonnent les différentes étapes des filières et s'appuient sur une division du travail entre financiers, logisticiens, transporteurs, intermédiaires et distributeurs (Carson, 2010, p. 24 ; ONUDC, 2014, p. 5 2025, p. 7). Ces réseaux peuvent également utiliser les mêmes corridors pour plusieurs types de trafics (Figure 2). Dans certains espaces sahéliens, les routes empruntées pour le transport de drogues peuvent ainsi servir aussi à la circulation des armes ou des migrants (ONUDC, 2013, p. 8). Cette capacité à associer plusieurs activités renforce la flexibilité des réseaux et leur permet d'adapter rapidement leurs itinéraires aux évolutions des contrôles frontaliers.

Toutefois, les réseaux transnationaux ne fonctionnent pas de manière indépendante des territoires traversés. Ils s'appuient sur de nombreux acteurs locaux qui assurent le transport, le stockage, la distribution et parfois la protection des marchandises. Certains agents publics peuvent également être impliqués dans ces circuits par des pratiques de corruption, comme l'ont montré les travaux consacrés à la Guinée-Bissau (UNODC, 2007, p. 9). Par contre, les populations frontalières peuvent, quant à elle, être mobilisées comme des transporteurs, des intermédiaires ou des revendeurs, souvent lorsque les possibilités de revenus dans l'économie légale sont limitées. Dès lors, les trafics reposent sur une chaîne liant des réseaux criminels internationaux, des intermédiaires régionaux et des acteurs locaux.

En conséquence, les trafics illicites en Afrique de l'Ouest reposent sur une organisation spatiale multiscalaire. Les ports constituent des portes d'entrée, les grandes villes des espaces de redistribution, les marchés des lieux de diffusion et les frontières des zones de passage et de transit. Ces différents espaces sont reliés par des corridors transnationaux contrôlés ou utilisés par des réseaux criminels qui adaptent leurs itinéraires et leurs alliances en fonction des contraintes qu'elles rencontrent. Cette organisation permet aux trafics de s'inscrire durablement dans les territoires et conduit à examiner leurs effets sur l'insécurité et les dynamiques frontalières.

3.3. Les effets des trafics illicites sur l'insécurité et les dynamiques frontalières

Les résultats montrent que les trafics illicites contribuent à transformer les espaces frontaliers ouest-africains en zone de compétition entre plusieurs catégories d'acteurs. Les États, les réseaux criminels et les groupes armés cherchent à contrôler les routes, les points d'entrée et les ressources générées par les trafics. Dans les territoires où la présence de l'État reste limitée, certains acteurs non étatiques occupent progressivement une place importante

dans l'organisation des échanges et le contrôle des mobilités. Dans le nord du Nigeria, par exemple, Boko Haram a été associé au contrôle de certaines activités économiques informelles, comme les trafics de carburant et de bétail. À Liptako-Gourma, les groupes armés et les réseaux criminels utilisent également les routes transfrontalières pour assurer leur approvisionnement et financer leurs activités (Retaillé & Walther, 2013, p. 608 ; Raffinot, 2023, p. 25). Ces dynamiques montrent que les trafics participent à la transformation des fonctions traditionnelles des frontières, qui deviennent à la fois des espaces de circulation, de contrôle et de confrontation.

L'analyse met aussi en exergue une relation singulière entre les trafics illicites et l'insécurité. Les revenus issus des activités criminelles peuvent contribuer au financement de groupes armés, tandis que les situations de conflit et d'instabilité créent à leur tour de nouvelles possibilités pour les trafiquants. Cette relation est particulièrement visible dans les espaces sahéliens, où certains réseaux utilisent les revenus issus du trafic de drogues pour renforcer leurs capacités logistiques et leur influence locale (ONUDC, 2025, p. 9). Au Mali, l'imbrication entre certaines activités illicites, les réseaux d'influence et les acteurs politiques a aussi contribué à fragiliser les institutions au début des années 2010 (Gweth, 2012, p. 2). Ainsi, les trafics apparaissent comme un facteur qui participe à la diffusion et la permanence de l'insécurité dans certains espaces frontaliers.

Face à ces dynamiques, les États ouest-africains ont renforcé les dispositifs de contrôle et la coopération régionale. Plusieurs initiatives reposent sur la coordination des forces de sécurité, le contrôle des armes et le renforcement des échanges d'information. L'opération KAFO VI, lancée en 2025 avec l'appui de l'ONUDC, est une illustration récente de cette volonté de renforcer la coopération régionale contre la circulation des armes. Ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large comprenant la Convention de la CEDEAO sur les ALPC et l'agenda de l'Union Africaine « *Faire taire les armes* » (Union Africaine, 2023, p. 4).

Cependant, les résultats montrent aussi les limites de ces dispositifs. Les contrôles se concentrent principalement sur les postes-frontière officiels, alors qu'une partie importante des trafics empruntent les itinéraires secondaires et des zones peu surveillées. Le renforcement des contrôles peut alors conduire les réseaux à modifier leurs itinéraires plutôt qu'à abandonner leurs activités. La fermeture de la frontière nigériane en 2019 illustre également les effets indirects que peuvent produire certaines politiques de contrôle. Si cette mesure visait à réduire la contrebande, elle a fortement affecté les échanges informels et les économies des populations des pays voisins, notamment au Niger et au Bénin (Millecamps, 2021, p. 1). Autrement, il ressort un décalage entre les objectifs des politiques de contrôle et la capacité des réseaux à s'adapter aux nouvelles contraintes.

Enfin, la lutte contre les trafics repose sur un ensemble de normes régionales et internationales. La Convention de la CEDEAO de 2006 sur les ALPC, son plan d'action sur les drogues, le Traité sur le commerce des armes et le Programme d'Action des Nations Unies sur les ALPC sont les principaux instruments mobilisés pour renforcer le contrôle, la traçabilité et la coopération entre les États (ONUDC, 2016, p. 4). Toutefois, l'existence de ces instruments ne garantit pas leur application effective. Les différences de capacités institutionnelles, le manque de moyens et les difficultés de contrôle des territoires limitent leur efficacité, tandis que les réseaux criminels adaptent leurs pratiques aux dispositifs mis en place. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les trafics illicites ont des effets à la fois territoriaux, sécuritaires et institutionnels. Ils participent à la transformation des espaces frontaliers, renforcent la concurrence entre les acteurs et ils peuvent alimenter les situations de conflit et d'insécurité. Les réponses mises en place par les États et les organisations régionales ont permis de renforcer la coopération et le contrôle des frontières, mais leur efficacité reste limitée face à des réseaux capables de modifier rapidement leurs itinéraires et leur mode opératoire.

4. Discussion

Après le traitement et l'analyse des données, il a été conclu que les trafics illicites en Afrique de l'Ouest sont liés aux caractéristiques des espaces frontaliers. La pauvreté, le manque d'activités économiques, la faiblesse des services publics et les difficultés de contrôle favorisent leur implantation. Ces observations rejoignent les travaux de Karine Bennafla (2002) et de John Igué-Ogunsola (1989) qui présentent les frontières africaines comme des espaces périphériques, parfois faiblement intégrés aux économies nationales, mais fortement ouverts aux échanges transfrontaliers. Par conséquent, la marginalisation de ces territoires ne signifie pas leur isolement, car elle peut au contraire renforcer leur intégration aux réseaux informels et illicites.

L'analyse confirme également que les frontières jouent un rôle important dans l'organisation spatiale des trafics. Les ports, les marchés, les villes et les corridors transsahariens constituent des points essentiels dans la circulation des produits illicites (drogues, médicaments, armes, etc.). Cette organisation illustre l'importance des réseaux et des mobilités dans la structuration des territoires africains (Nassa, 2005, p. 53). Ainsi, les trafics fonctionnent à plusieurs échelles et relient les dynamiques locales aux réseaux criminels internationaux. Par ailleurs, ces réseaux criminels disposent d'une forte capacité d'adaptation. En effet, lorsqu'un itinéraire est davantage contrôlé, les flux peuvent être orientés vers d'autres passages. Cette capacité explique pourquoi le renforcement des contrôles frontaliers ne conduit pas nécessairement à la disparition des activités transfrontalières illicites.

Ces activités contribuent également à transformer les rapports de pouvoir dans les espaces frontaliers. Lorsque la présence de l'État est faible, certains réseaux criminels ou groupes armés peuvent prendre le contrôle de routes, de ressources ou de certaines activités économiques (Scheele, 2009, p. 83; Raffinot, 2023, p. 25). Alors les trafics deviennent une conséquence de la fragilité institutionnelle, mais aussi un facteur qui peut l'aggraver. Les revenus issus des activités illicites peuvent notamment financer des groupes armés, renforcer la corruption et contribuer à la permanence de l'insécurité (Moussa Ibrahim, 2019, p. 173).

Cependant, les populations frontalières ne doivent pas être considérées uniquement comme des acteurs des activités illicites. Leur participation à certaines de ces activités peut aussi résulter de conditions économiques difficiles et du manque d'alternatives professionnelles. En effet, les trafics s'appuient sur un ensemble d'acteurs allant des réseaux criminels internationaux, aux intermédiaires, transporteurs et revendeurs locaux. Cette organisation montre que les activités transfrontalières illicites reposent sur une véritable articulation entre réseaux internationaux et réalités économiques locales.

Les réponses économiques mises en place par les États et les organisations régionales restent nécessaires, mais leurs effets apparaissent limités lorsqu'elles se concentrent uniquement sur le contrôle et la militarisation des frontières. En effet, une partie des trafics empruntent des itinéraires secondaires difficiles à surveiller. De plus, certaines mesures restrictives peuvent fragiliser les économies locales dépendantes des échanges transfrontaliers, comme l'a montré la fermeture de la frontière nigériane en 2019 (Millecamps, 2021, p. 1). De ce fait, la lutte contre les trafics doit être accompagnée de politiques économiques et sociales destinées aux populations des espaces frontaliers.

En somme, la porosité des frontières, la faiblesse du contrôle étatique et la marginalisation socio-économique participent à l'essor des activités transfrontalières illicites. En effet, les réseaux criminels exploitent ces conditions et adaptent leurs itinéraires aux contraintes territoriales. Dès lors, cette étude montre que les trafics illicites doivent être compris comme des phénomènes à la fois criminels, économiques et territoriaux. Leur réduction nécessite une gouvernance des frontières qui associe sécurité, coopération régionale, lutte contre la corruption et développement des territoires frontaliers.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de comprendre comment les activités transfrontalières illicites participent à la production et à la diffusion de l'insécurité dans les espaces frontaliers d'Afrique de l'Ouest. L'analyse des sources scientifiques, institutionnelles et médiatiques montre que ces territoires, souvent marqués par la précarité économique, la faible présence des services publics et un contrôle étatique limité, constituent des espaces propices au développement des trafics. En effet, la marginalisation socio-économique et l'insuffisance des services étatiques rendent certains espaces frontaliers vulnérables aux activités illicites. Les trafics de drogues, d'armes et de médicaments de contrebande s'organisent autour des ports, des marchés et des corridors transnationaux reliant les réseaux internationaux aux acteurs locaux. Ces différentes activités contribuent à transformer les rapports de pouvoir et à renforcer l'insécurité en alimentant la corruption, le financement des groupes armés et la concurrence pour le contrôle des territoires.

Par ailleurs, cette réflexion se justifie parce qu'elle aborde les activités transfrontalières illicites non seulement comme un problème de sécurité, mais aussi comme un phénomène géographique et territorial. En effet, les frontières sont à la fois des espaces de circulation, d'échanges, de confrontation et de recomposition des pouvoirs. Cette approche permet de mieux comprendre les liens entre les trafics illicites, les vulnérabilités territoriales et la transformation des frontières ouest-africaines. Toutefois, cette analyse présente certaines limites. Reposant principalement sur des sources documentaires, institutionnelles et médiatiques ainsi que sur des données secondaires, elle ne permet pas de saisir directement les pratiques et les perceptions des populations, des forces de défense et de sécurité et d'autres acteurs présents dans les espaces frontaliers. De plus, l'hétérogénéité des données disponibles selon les pays limite les possibilités de comparaison entre les différents espaces étudiés. Ces différentes limites ouvrent plusieurs perspectives de recherches. Des enquêtes de terrains pourraient permettre d'analyser précisément le rôle des populations locales, des stratégies des acteurs criminels et les pratiques des services chargés du contrôle des frontières. Des études comparatives entre différents corridors ouest-africains permettraient aussi de mieux comprendre les facteurs qui expliquent la concentration des trafics dans certains territoires. Enfin, une analyse plus approfondie des effets des politiques de coopération régionale permettrait d'évaluer leur capacité à concilier sécurité, mobilité transfrontalière et développement local. Ainsi, la stabilisation des frontières ouest-africaines apparaît comme un enjeu pour la sécurité, l'intégration régionale et le développement durable en Afrique de l'Ouest.

Références bibliographiques

Bat, J.-P. (2014, May 30). Comment l'Afrique devient un narco-continent [Information] ? *Libération*. https://www.liberation.fr/debats/2014/05/30/comment-l-afrique-devient-un-narco-continent_1817122/ (consulté le 11/01/2026).

Bennafla, K. (2002). *Le commerce frontalier en Afrique centrale : Acteurs, espaces, pratiques*. Karthala Éditions.

Bennafla, K. (2003). Commerce, marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique centrale. In D. Pumain, *Villes et frontières* (Anthropos, pp. 137–150).

Berger, F., & Kane, M. (2023). *Le trafic illicite de produits médicaux en Afrique de l'Ouest* (No. 5 ; p. 33). Commission de la CEDEAO.

Berthaud-Clair, S. (2023). En Afrique de l'Ouest, le trafic de médicaments illicites a explosé. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/15/en-afrique-de-l-ouest-le-trafic-de-medicaments-illicites-a-explose_6189589_3212.html (consulté le 01/02/2026).

Blundo, G., & Sardan, J.-P. O. de. (2001). La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest. *Politique africaine*, *83*(3), 8–37. https://doi.org/10.3917/polaf.083.0008

Bouju, J. (2020). La rébellion peule et la « guerre pour la terre » : Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso). *Revue internationale des études du développement*, *243*(3), 67–88. https://doi.org/10.3917/ried.243.0067

Carson, J. (2010). Défis sécuritaires transnationaux en Afrique. *Revue internationale et stratégique*, *79*(3), 20–29. https://doi.org/10.3917/ris.079.0020

Cesoni, M. L. (1992). Les routes des drogues : Explorations en Afrique subsaharienne. *Revue Tiers Monde*, (131), 645–671. https://doi.org/10.3406/tiers.1992.4714

Champeyrache, C. (2019). La face cachée de l'économie. In *Chapitre 2. L'économie des marchés illégaux*, Presses Universitaires de France, pp. 59–97, https://droit.cairn.info/la-face-cachee-de-l-economie--9782130815327-page-59 (consulté le 11/01/2026).

Fall, A. (2024). *La CEDEAO face aux défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest*. Éditions L'Harmattan.

Fall, A. S., & Sy, O. S. (2003). Les économies domestiques ouest-africaines dans un contexte de mondialisation. *Présence Africaine*, *167168*(1), 5–26. https://doi.org/10.3917/presa.167.0005

Foucher, M. (2014). *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS.

France 24. (2019, November 22). *Combattre la pauvreté, principale exigence des Bissau-Guinéens* [Video recording]. https://www.youtube.com/watch?v=3_EMgU4mp00 (consulté le 05/02/2026).

France 24. (2025, November 22). Élections générales en Guinée-Bissau : L'économie au cœur des débats [Information]. *France 24*. https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20251122-elections-g%C3%A9n%C3%A9rales-en-guin%C3%A9e-bissau-l-%C3%A9conomie-au-coeur-des-d%C3%A9bats (consulté le 05/02/2026).

Gweth, G. (2012). Économie de guerre et guerre économique au Mali [Information]. *Portail de l'IE*. https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoeconomie/2012/economie-de-guerre-et-guerre-economique-au-mali/ (consulté le 17/01/2026).

Hamdaoui, Y. (2020). La sécuritisation de la guerre contre le terrorisme au Sahel. *Afrique(s) en mouvement*, *3*(2), 31–36. https://doi.org/10.3917/aem.003.0031

Hamez, G. (2015). *Pour une analyse géographique des espaces transfrontaliers* [Habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Rouen]. https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01321837 (consulté le 20/01/2026).

Igué Ogunsola, J. (1989). Le développement des périphéries nationales en Afrique. In B. Antheaume, A. Dubresson, V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal, R. Pourtier, J.-P. Raison, & O. Sevin (Eds.), *Tropiques : Lieux et liens : Florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter* (pp. 594–605). ORSTOM. (Centre IRD de Bondy). http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:30714 (consulté le 09/01/2026).

Igué Ogunsola, J., & Zinsou-Klassou, K. (2010). *Frontières, espaces de développement partagé*, Karthala.

Koné, M. M. M. (2015). *Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : Construction d'une communauté d'affaires* [Thèse de doctorat, Bordeaux 3]. https://theses.fr/2015BOR30075 (consulté le 11/01/2026).

Labrousse, A. et *al.*(2008). Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (4). https://doi.org/10.4000/espacepolitique.691

Le Monde Afrique, & AFP. (2025). En Sierra Leone, sortir de l'enfer du kush, une drogue de synthèse bon marché et extrêmement addictive. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/06/en-sierra-leone-sortir-de-l-enfer-du-kush-une-drogue-de-synthese-bon-marche-et-extrement-addictive_6610805_3212.html (consulté le 11/01/2026).

Marchal, R. et *al.* (2002). Liberia, Sierra Leone et Guinée : Une guerre sans frontières ? *Politique africaine*, *88*(4), 5–12. https://doi.org/10.3917/polaf.088.0005

Mareï, N., & Richard, Y. (2020). *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande.

Millecamps, M. (2021). Bénin-Nigeria : Quand la fermeture de la frontière alimente les trafics [Information]. *JeuneAfrique.com*. https://www.jeuneafrique.com/1103053/politique/benin-nigeria-faux-semblants-a-la-frontiere/ (consulté le 14/01/2026).

Moussa Ibrahim, A. (2019). *L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : Le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria* [These de doctorat, Université Côte d'Azur (ComUE)]. https://www.theses.fr/2019AZUR0020 (consulté le 04/02/2026).

Nassa, D. D. A. (2005). *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire* [Thèse de doctorat de Géographie]. Université de Bordeaux 3.

Ndong Beka II, P. (2018). *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale : Logiques spatiales, acteurs et enjeux*, Éditions L'Harmattan.

OCDE. (2021). *États de fragilité 2020* (Vol. 2020). Éditions OCDE. https://doi.org/10.1787/0d344c87-fr

ONUDC. (2013). *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Évaluation des Menaces*. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. https://www.unodc.org/toc/fr/reports/TOCTAWestAfrica.html (consulté le 11/02/2026).

ONUDC. (2014). *Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest*. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) — Organisation des Nations Unies.

ONUDC. (2016, September 20). *L'ONUDC et la CEDEAO déploient des efforts conjoints pour soutenir l'Afrique de l'Ouest face à la drogue et au crime.* [Institutionnel]. Nations Unies : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. //www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2016/September/unodc-ecowas-jointly-launch-efforts-to-support-west-africa-against-drugs-and-crime.html (consulté le 21/01/2026).

ONUDC. (2025). *Rapport mondial sur les drogues 2025*. Organisation des Nations Unies. www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2025.html (consulté le 19/01/2026).

Ouedraogo, D. (2024). La démocratie menacée par le terrorisme dans les États du Sahel. *Afrique contemporaine*, *277*(1), 315–333. https://doi.org/10.3917/afco1.277.0315

Raffinot, M. (2023). L'insécurité au Sahel et le contrôle des militaires par les pouvoirs civils. *Working Papers, Working Papers*, Article DT/2023/04.

Retaillé, D., & Walther, O. (2013). L'actualité sahélo-saharienne au Mali : Une invitation à penser l'espace mobile. *Annales de géographie*, *n° 694*(6), 595–618.

RFI. (2019). Côte d'Ivoire : Un réseau international de trafiquants de cocaïne démantelé [Information]. *RFI*. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190607-cote-ivoire-reseau-international-trafiquants-cocaine-demantele (consulté le 14/01/2026).

RFI, & Valade, C. (2025). *Comment le crime organisé se développe sur le continent africain, selon l'ONG GI-TOC* [Information]. RFI. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20251118-comment-le-crime-organis%C3%A9-se-d%C3%A9veloppe-sur-le-continent-africain-selon-l-ong-gi-toc (consulté le 17/01/2026).

Rosière, S. (2001). Géographie politique, géopolitique et géostratégie : Distinctions opératoires. *L'information géographique*, *65*(1), 33–42. https://doi.org/10.3406/ingeo.2001.2732

Scheele, J. (2009). Tribus, États et fraude : La région frontalière algéro-malienne. *Études rurales*, (184), 79–94.

Toure, J. (2016). *La CEDEAO et règlement des conflits en Afrique de l'Ouest* [Mémoire de Master — Droit — Carrières publiques — Sécurité et défense, Université de Toulon]. https://doi.org/10/document

Union Africaine. (2023, July 25). *Résolution des conflits, paix et sécurité* [Institutionnel]. https://au.int/fr. https://au.int/fr/resolution-des-conflits-paix-et-securite (consulté le 03/02/2026).

UNODC. (2007). *Cocaine Trafficking in West Africa, the treat to stability and development (with special reference to Guinea-Bissau)* (UNODC Publications). http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/west%20Africa%20cocaine%20report_10%2012%2007.pdf (consulté le 20/01/2026).